

Exp/Afz : Boulevard du Jardin Botanique 20 - 1030 Bruxelles



JJBEA120090000090199239

C-W1-L9

ZDZISLAW SALA  
AVENUE DES SANSONNETS 44  
1410 WATERLOO



46A62F1BE0021EDAB6952A704BF8161A

DATE D'ENVOI: 08/08/2020

N° DE REFERENCE: 59040847171

N° REDEVABLE: 101079060

Données de contact avec l'administration

Courrier postal: Bruxelles Fiscalité  
B.P. 12014 Bruxelles Gare du Nord, 1030 Bruxelles

Mail: [info.fiscalite@fisc.brussels](mailto:info.fiscalite@fisc.brussels)

En ligne: [www.mytax.brussels](http://www.mytax.brussels)

Guichets: Lu-ve 9h-11h45 Gare du Nord, étage 1.5

Een Nederlandstaalig document is verkrijgbaar op aanvraag.

## Précompte immobilier

### Avertissement-extrait de rôle

recevez ce document car vous êtes titulaire d'un droit réel sur un bien immobilier situé en Région de Bruxelles-Capitale<sup>1</sup>.

Redevable	
ZDZISLAW SALA	
EN INDIVISION	

Références	
Division cadastrale	21562
Commune	SAINT-GILLES
Exercice d'imposition	2020
Article de rôle	1401243716
Rôle exécutoire le	07/08/2020

Paiement	
Montant à payer	523,58 EUR
Date limite de paiement	23/12/2020
Compte bancaire (IBAN)	BE91 0972 3108 1076
C	GKCCBEBB
Communication structurée	+++140/1243/71649+++

Montant	
Montant de l'impôt	523,58 EUR
Réduction(s)	0,00 EUR
Prime(s)	0,00 EUR
<b>Total</b>	<b>523,58 EUR</b>

des frais supplémentaires en payant à temps<sup>2</sup>.

#### Paiement

vous devez payer par **virement bancaire** sur notre compte bancaire, avec la communication structurée indiquée.

#### Facilités de paiement

Si vous éprouvez des difficultés pour payer le montant de l'impôt, vous pouvez demander un délai de paiement supplémentaire en paiement échelonné. Introduisez votre demande avant la date limite de paiement :

- sur notre plateforme en ligne [www.mytax.brussels](http://www.mytax.brussels) ;
- par e-mail ou par courrier.

## Calcul de l'impôt

Le montant total de l'impôt est calculé en multipliant le revenu cadastral indexé par le taux global.

Le taux global est obtenu en additionnant le taux régional, le taux agglomération et le taux communal.

Type	Revenus cadastraux (EUR)	Revenus cadastraux indexés <sup>3</sup> (EUR)	Taux régional (%)	Taux agglomération (%)	Taux communal (%)	Taux global (%)	Montant de l'impôt (EUR)
1 Immeubles ordinaires	547	1.012,00	1,2500	12,3625	38,1250	51,7375	523,1
Total (EUR)							523,1

Retrouvez les **adresses de vos biens** enrôlés dans cet article de rôle sur <https://fiscalite.brussels/adresses-pri>.

Vous pensez avoir droit à une réduction, une exonération ou une prime qui n'est pas reprise dans les tableaux ci-dessus ? Veuillez consulter notre plateforme en ligne [www.mytax.brussels](http://www.mytax.brussels) afin de connaître les conditions ainsi que les démarches à suivre pour introduire votre demande.

### Prime BE HOME<sup>4</sup>

La prime n'a pas été prise en compte dans le calcul de votre précompte immobilier et vous remplissez toutes les conditions pour en bénéficier ? Introduisez votre demande sur notre plateforme en ligne [www.mytax.brussels](http://www.mytax.brussels) ou via le formulaire de demande disponible sur notre site internet. Vous devez introduire votre demande **dans un délai de 101 jours à compter de la date d'envoi du présent courrier**.

### Réclamation<sup>5</sup>

Si vous n'êtes pas d'accord avec le montant de la taxe, vous pouvez introduire une réclamation motivée (en indiquant **RÉCLAMATION** » en objet), par courrier, par e-mail ou en ligne **dans un délai de 193 jours à compter de la date d'envoi du présent courrier** (voir nos données de contact).

Attention : l'introduction d'une réclamation ne suspend pas l'obligation de paiement. Si votre réclamation est acceptée, vous serez remboursé(e), sous réserve d'une éventuelle compensation de dettes.

### Vie privée

Bruxelles Fiscalité gère vos données conformément à la législation en vigueur. Des informations supplémentaires vous sont fournies à l'adresse suivante : <https://fiscalite.brussels/vie-privee>